

Objet de la consultation

Accompagnement technique à la mise en œuvre d'actions de valorisation numérique des métiers de l'artisanat

« Programme Leader Territoire de Gestes »

Date limite de remise des offres :

31/01/2018 à 16h30

Association Artisan Numérique
11, rue du lycée
82000 Montauban

Horaires d'ouverture des locaux :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30



Chapitre 1 : Cadrage général : les objectifs de la mission

1.1 Maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est l'Association Artisan Numérique représentée par son Président, Monsieur Roland Delzers.

1.2 Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet une mission de coordination et d'accompagnement technique à la mise en œuvre d'un programme d'actions destinées à une valorisation numérique métiers de l'artisanat auprès de différents publics dans le Tarn-et-Garonne.

Cette mission a pour but :

- une dynamisation d'équipements culturels du territoire du PETR Garonne Quercy Gascogne
- un développement numérique et technologique de l'espace rural
- un maillage du territoire par la mise en réseau et la coopération des acteurs locaux
- un renforcement de l'attractivité de la destination touristique par le Territoire de Gestes
- un renforcement des filières artisanales locales

Le territoire de l'action est l'intégralité du PETR Garonne Quercy Gascogne.

1.3 Méthodologies et réunions attendues

La méthodologie adoptée n'a pas été arrêtée par le maître d'ouvrage, celui-ci attendant justement des candidats qu'ils présentent leur savoir-faire en la matière et soient force de proposition.

Chapitre 2 : Présentation de l'économie artisanale du PETR Garonne Quercy Gascogne

Présentation du PETR :

133 338 habitants

6 communautés de communes : Pays de Serres, Deux Rives, Lomagne Tarn-et-Garonnaise, Grand Sud Tarn-et-Garonne, Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et Terres des Confluences

Villes de plus de 5 000 habitants : Moissac, Castelsarrasin, Montech, Valence d'Agen

Démographie :

3 172 entreprises artisanales :

- alimentation 11%
- bâtiment 44%
- fabrication 13%
- services 32%

46 ans d'âge moyen des artisans en activité

1 entreprise pour 42 habitants

1 076 entreprises en activités depuis plus de 10 ans

2 201 entreprises sans salarié

53 % d'entreprises en activité depuis plus de 5 ans

Statuts et régimes :

951 microentreprises

976 entreprises individuelles

1243 sociétés

Mouvements :

+ 6% d'entreprises créées depuis 1 an (387 immatriculations pour 198 radiations)
+ 24 % d'entreprises créées depuis 5 ans (1 861 immatriculations pour 1 256 radiations)
Un taux de pérennité à 3 ans des entreprises de 70%

387 entreprises créées depuis 1 an dont 139 nouvelles microentreprises

Actifs :

8 793 actifs :

- 3 172 dirigeants
- 5 280 salariés
- 240 apprentis
- 101 conjoints collaborateurs

Qualification :

2 108 dirigeants titulaires de la qualité d'artisans
28 dirigeants titulaires du titre de maître artisan

Transmission :

776 entreprises dont le dirigeant est âgé de plus de 55 ans dans lesquelles travaillent 1 767 salariés

Principaux métiers de l'artisanat du PETR Garonne Quercy Gascogne

Métiers de l'alimentation :

- 60 bouchers
- 82 boulangers
- 7 poissonniers
- 148 établissements de restauration rapide

Métiers du bâtiment :

- 59 carreleurs
- 79 charpentiers
- 168 électriciens
- 277 maçons
- 124 menuisiers

- 118 peintres
- 94 plaquistes
- 169 plombiers chauffagistes
- 89 entreprises de TP/ Terrassement

Métiers de la fabrication :

- 27 bijoutiers
- 14 créateurs textiles
- 7 céramistes
- 38 ébénistes
- 10 imprimeurs
- 31 entreprises de mécanique agricole
- 26 entreprises de mécanique industrielle
- 13 opticiens
- 6 prothésistes
- 10 tailleurs de pierre

Métiers des services :

- 16 ambulanciers
- 32 carrossiers
- 121 coiffeurs en salon
- 78 coiffeurs à domiciles
- 19 centres de contrôle technique
- 6 cordonniers
- 85 esthéticiennes
- 33 fleuristes
- 162 garages automobiles
- 140 entreprises de nettoyage du bâtiment
- 22 photographes
- 10 pressings
- 19 réparateurs informatiques
- 34 taxis

Chapitre 3 : Programme de la mission

Animation des partenaires institutionnels :

- suivi du partenariat institutionnel (EPCI, ADT, OT,...),
- organisation et animations de réunions de travail,
- réalisation de supports de présentation,
- réalisation de comptes rendus,
- animation du réseau des Offices de Tourismes pour la mise en œuvre de supports numériques valorisant les espaces et les contenus web,
- mobilisation du réseau pour la sélection des artisans faisant l'objet de captations vidéo.

Les 6 EPCI du PETR Garonne Quercy Gascogne seront associées à la démarche tout comme les Offices de Tourisme Intercommunaux.

Animation pédagogique auprès des publics scolaires :

- définition et créations de contenus innovants à destinations des enfants,
- partenariat avec le réseau des fablabs pour créer des supports pédagogiques (puzzles, jeux divers,...),
- création de supports pédagogiques à l'attention des enseignants,
- reportage photos et vidéos des animations,
- valorisation des actions sur la plateforme *artisanumerique.fr*

Ces interventions pourront se faire soit en milieu scolaire, soit sur des temps périscolaires, soit au sein d'équipements culturels du territoire recevant des groupes scolaires.

Cette action concernera un maximum de 6 interventions différentes.

Médiation culturelle auprès du grand public :

- étude socio-culturelle des équipements culturels et/ou musées sélectionnées,
- état des lieux des savoir-faire sur le territoire des équipements retenus,
- assistance au développement de solutions scénographiques,
- tenu de stand aux manifestations économiques et culturelles sélectionnées
- conception et création des supports de communication (affiches, panneaux pédagogiques, dibons, cartons d'invitations...),
- relations publiques,
- reportage photos et vidéos des animations,
- valorisation des actions sur la plateforme *artisanumerique.fr*

Cette action sera déclinée sur 3 équipements culturels publics (musées, écomusées et/ou espaces d'interprétation).

Elle concernera également une action en direction d'une médiathèque du territoire et au moins une action.

Constitution et animation d'un réseau d'artisans partenaires :

- prise de RDV,
- identification des artisans à aller filmer,
- mobilisation des artisans,
- rédaction de comptes rendus de réunion,
- assistance à la captation vidéo des artisans,
- assistance au montage vidéo,
- assistance à l'indexation métiers (action/outil/matière)
- mise en ligne des contenus vidéos,
- réalisation des supports de communication,
- relation presse et publique.

Ces actions seront conduites en étroite collaboration avec l'Association Artisan Numérique et le Plasticien Graphiste en charge des installations et dispositifs numériques du Répertoire Numérique du Geste Artisanal.

Toutes les actions déployées devront respecter les règles de publicité européenne des actions financées dans le cadre de fonds Leader. Elles feront également l'objet d'une valorisation sur la plateforme *artisanumerique.fr* tout au long de la démarche (annonce des événements, compte rendu journalistique, reportage photo et/ou vidéo...).

Chapitre 4 – Délais et calendrier

Les offres doivent être adressées avant le 31/01/2018 à :

Association Artisan Numérique
11, rue du lycée
82000 Montauban

L'intervention du prestataire retenu s'échelonne entre le **15 février 2018 et le 31 décembre 2018**.

La majorité des actions d'animation se fera durant la saison estivale 2018.

Chapitre 5 – Rendus et documents livrables

Différents rendus sont attendus en fonction des actions énumérées ci-dessus :

- Rapports (étude socio-culturelle et scénographique des équipements culturels retenus) et notes de synthèse des propositions
- Présentations power point de synthèse (réunion, état d'avancement du projet....)
- Compte rendu de réunion
- Rédaction d'articles pour la plateforme *artisanumerique.fr* pour chaque action déployée
- Supports vidéos
- Supports photographiques
- Affiches pédagogiques pour exposition (divers formats possibles)
- Flyers (divers formats possibles)
- Tout autre document jugé utile dans le cadre de la mission
- Toutes les actions déployées et supports mise en œuvre seront obligatoirement compilés dans un rapport unique en fin de mission